

**2 Politique**

**Révision de liste électorale  
Fin de la seconde opération**

**R.H.A**  
Libreville/Gabon

**La révision de la liste électorale s'est achevée hier sur toute l'étendue du territoire national et à l'étranger. Cinq jours durant les citoyens ont afflué vers les bureaux aménagés pour la circonstance.**

**OUVERTE** samedi dernier au Gabon et à l'étranger, la seconde révision de la liste électorale s'est refermée hier. Pendant 5 jours il était question pour les citoyens s'étant fait inscrire sur la liste électorale lors des phases précédentes de vérifier leurs noms. Une forte mobilisation pour les cas de réclamations concernant les rectifications effectuées lors des précédentes phases qui n'auraient pas été prises en compte. C'est le cas de Pascal Mousavou, un fonctionnaire retraité que nous avons rencontré dans un bureau. *"J'étais ici en mars dernier pour signaler une erreur sur ma date de naissance. Celle-ci a été rectifiée, mais aujourd'hui je suis désagréablement surpris de constater que mon centre de vote et mon lieu de résidence ont été changés. Qu'est-ce qui me dit*



Photo : R.H.A

**À la mairie du deuxième arrondissement d'Akanda les agents étaient à pied d'œuvre.**



Photo : R.H.A

**Les populations devant les panneaux installés à la mairie du 1er arrondissement pour ce dernier jour de révision.**

*qu'après les rectifications que je ferai aujourd'hui tout rentrera dans l'ordre et que je pourrai dormir paisiblement sans m'inquiéter qu'une autre bourde ne soit commise",* a-t-il dit, inquiet. Dans un autre centre, une dame se plaignait également du fait que sur une liste figure encore le nom de son mari décédé il y a deux ans. Précisons que pendant ces 5 jours les citoyens ayant obtenu 18 ans après le 2 mars dernier étaient très attendus dans le cadre de cette opération. Dans les différents bureaux visités hier, les agents enrôleurs ont indiqué qu'ils étaient en moyenne 5 à avoir fait le déplacement depuis samedi. Par contre l'engoue-



Photo : R.H.A

ment s'est ressenti dans les autres catégories, notamment les mutations, changements de résidence et les radiations. Les recalés de la précédente phase, c'est-à-

dire ceux qui n'ont pas su s'inscrire à temps se sont mobilisés. Il leur a été clairement expliqué qu'il s'agissait nullement d'une période de "ré-enrôle-

ment". Cette période dite de réclamation ne concernait que quatre catégories de personnes. Notamment les personnes dont l'inscrip-

tion ou la radiation avait été ordonnée par la juridiction compétente ou celles auxquelles les juridictions auraient interdit le droit de vote ou d'élection, les citoyens ayant eu 18 ans après le 2 mars dernier et ceux qui les ont obtenus hier c'est-à-dire le 1er juin. Étaient également concernés les personnes régulièrement inscrites dont les noms ne se retrouvaient pas sur les listes de leurs circonscriptions électorales ou centres de vote. Enfin, la dernière catégorie concernait les agents des secteurs public ou parapublic ainsi que les employés des entreprises privées ayant fait l'objet d'une mutation ou d'une mise à la retraite.

**À owendo le ton de la révision des listes électorales était le même.**

**Infrastructures universitaires**

**Inauguration prochaine de l'Ecole des mines de Moanda**

**Martina ADA METOULE**  
Libreville/Gabon

**Selon le Porte-parole du gouvernement Alain-Claude Bilie-By-Nze, cet établissement supérieur sera officiellement livré la semaine prochaine. C'est ce qu'il a laissé entendre hier à la maison Georges Rawiri, lors de sa rencontre hebdomadaire avec la presse.**

**LA** rencontre entre le Porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze et les journalistes, hier à la maison Georges Rawiri, a été l'occasion, comme d'habitude, d'évoquer un certain nombre de sujets d'actualité. Au cours de cet échange, l'orateur a, entre autres, annoncé l'inauguration, la semaine prochaine, de l'Ecole des mines de Moanda, dans la province du Haut-Ogooué. Un établissement supérieur réalisé conformé-

ment à la volonté du chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba de doter le Gabon d'infrastructures adaptées à la formation des Gabonais. A ce titre, le ministre de la Communication a indiqué que les cours dans cette nouvelle école devront débuter en septembre prochain. Il a aussi informé que sur quatre-vingt dossiers reçus à ce jour, seuls trente ont été retenus au compte de l'année académique 2016-2017.

Par ailleurs, s'agissant du mouvement de grève lancé par le Syndicat national des enseignants et chercheurs (Sneec), le gouvernement a marqué son "grand" étonnement. Le Porte-parole du gouvernement a indiqué que le calendrier de paiement de la principale revendication des enseignants, à savoir les vacances, avait fait l'objet de négociations et a été établi de commun accord. Au total, plus de quatre milliards d'arriérés,

dont un milliard au compte de l'année 2014, et plus de deux milliards pour les premier et second semestres de l'année 2015-2016. Il a rappelé qu'il a également été convenu de la date de fin mai pour le paiement des arriérés de 2014 et de celle de fin juin pour le règlement des premier et second semestres de l'année académique 2015-2016. A en croire le Porte-parole du gouvernement, plus de deux milliards ont déjà fait l'objet

d'un décaissement. D'où l'étonnement de l'équipe du Pr Ona Ondo devant la posture du Sneec. Les questions liées à la fin d'année académique avec le début des examens, à la fin de la révision de la liste électorale, à l'inauguration d'une nouvelle partie du Centre hospitalier-universitaire de Libreville (CHUL) ont aussi été abordées.

**Présidentielle 2016**

**Et voici "Les Témoins actifs" !**

**J.K.M**  
Libreville/Gabon

**PLUSIEURS** membres de la société civile ont paraphé, hier, à la Chambre de Commerce de Libreville, la "charte de la plate-forme citoyenne" consacrant officiellement la naissance et le lancement des activités d'un Mouvement dénommé "Les Témoins actifs". C'était en présence, entre autres, du président de l'Union nationale, Zacharie Myboto, de l'Alliance pour le renouveau national (Arena), Richard

Moulomba Mombo, du Parti social démocrate (PSD), Pierre Claver Manganga Moussavou, de l'ancien maire de Libreville, Jean François Ntoutoume-Émane. Créé à l'initiative du président de la confédération syndicale "Dynamique unitaire", Jean-Rémy Yama, ce Mouvement entend "participer en toute responsabilité à l'instauration de la transparence lors des prochaines élections politiques". Pour ce faire, s'agissant tout particulièrement de la Présidentielle à venir, "Les Témoins actifs" comptent

intervenir avant, pendant et après ce scrutin en formant notamment près de "9000 observateurs, en sensibilisant et éduquant les masses citoyennes aux enjeux électoraux, déployant les observateurs dans tous les bureaux de vote avec l'aide de la Communauté internationale, etc". Selon M. Yama, "toutes leurs actions se feront dans le strict respect des dispositions légales en vigueur en matière électorale. Et ils s'opposeront à tout acteur politique dont les actes se font de nature à menacer la paix et la sécurité dans notre pays".



Photo : Adjal Ntoutoume

**Les membres de la société civile à la Chambre de commerce.**